

Certificat de conformité RoHS (LSDEEE)

Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS – LSDEEE)

La directive européenne 2011/65/EC (directive RoHS – LSDEEE) limite l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Sur la base des informations communiquées par nos fournisseurs, nous (KORUM SECURE) indiquons que les produits DinkeyDongle au format USB sont conformes RoHS (LSDEEE) et peuvent être commandés comme tels à l'instant et après la date d'émission de ce certificat.

La confirmation de l'état de conformité par nos fournisseurs implique que les produits ne contiennent pas de substances réglementées dans des concentrations dépassant les valeurs fixées par l'Article 4(1) de la Directive RoHS- LSDEEE ou que la suppression des substances réglementées n'est pas techniquement possible et que la présence de ces substances dans des concentrations supérieures à celles fixées par la directive est autorisée dans le cadre d'applications particulières qui sont listées dans l'Annexe de la directive RoHS – LSDEEE.

Les concentrations maximales et les substances réglementées dans une matière homogène sont :

Plomb	0.1%
Mercure	0.1%
Chrome Hexavalent	0.1%
Polybromobiphényle (PBB)	0.1%
Polybromodiphénylséthère (PBDE)	0.1%
Cadmium	0.01%

KORUM SECURE a pris toutes les dispositions pour valider les informations communiquées par les fournisseurs concernant l'absence de substances réglementées.

DAVY FOULATIER
Responsable qualité produits

Date : le 12/10/2018